

.SEANCE du 5 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le cinq juin, à 20 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

**Nombre de membres :**

Date de convocation 31 Mai 2024

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 16

**Présents :** Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Michel BAYLE, Isabelle BON, Ophélie GOULEY Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND,

**Absents excusés avec procuration :** Carine PLUMIER à Nelly MEUNIER-CHANUT, Géraldine SARRON à Joël DEMULE, Mylène PLANKO à Bénédicte BOURGEON

**Absents excusés:** Jean-Yves CHARLES, Valentin CADEL, Dominique FONGARNAND

**Secrétaire de séance :** Guy BUGAUD

**Rapporteur :** Philippe GELIN

**N° DE2024-72**

**Objet : Mise à disposition des courts de tennis extérieurs municipaux à l'association Tennis Club de Rully**

Monsieur Philippe GELIN fait part de la demande de Madame Emeline ROBERJOT, Présidente de l'Association du Tennis Club de Rully, de mettre à disposition les deux courts de tennis extérieurs pour l'organisation de leur tournoi des mois de juin et juillet 2024.

L'Association Tennis Club de Rully organise leur 6ème tournoi 4ème série femmes et hommes du mercredi 26 juin au dimanche 7 juillet 2024.

La Présidente de l'association fait part de l'augmentation ces dernières années du nombre d'inscrits, et du souhait d'utiliser les courts de tennis municipaux du lundi au vendredi de 17h à 22h30 et le week-end toute la journée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de mettre à disposition les courts de tennis extérieurs municipaux, à titre gratuit, à l'Association du Tennis Club de Rully, dans le cadre de leur tournoi des mois de juin et juillet 2024, du mercredi 26 juin au dimanche 7 juillet 2024.

- autorise le Maire à signer la convention fixant les modalités de la mise à disposition des courts de tennis, et tous documents à intervenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le Secrétaire  
Guy BUGAUD

Le Maire  
Nelly MEUNIER-CHANUT

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 071-217102029-20240605-DE2024\_72-DE

S<sup>2</sup>LO

